

Boums de 8 à 13 ans

L'équipe des TSHM (*Travailleurs Sociaux Hors Murs*) propose de vous aider à organiser l'anniversaire de votre enfant dans un cadre chaleureux et sympathique.

Au local « Afterschool »
(Ecole primaire du Petit-Lancy, chemin des Clochetons).

Pour tout renseignement
et/ou réservation

Patricia Corbat

079 710 72 22

patricia.corbat@fase.ch

NOUVEAU SITE INTERNET

www.tshm-lancy.ch

Réservation pour le VENDREDI

Nom / Prénom des parents : _____

Adresse : _____

NPA / Localité : _____

Téléphone fixe / mobile : _____

E-mail : _____

Prénom et date de naissance de l'enfant : _____

Le local « Afterschool » est mis à disposition les **vendredis soirs** pour les enfants âgés **entre 8 et 13 ans**. Les boums se déroulent **de 18h à 20h** avec un encadrement assuré par la FASE. **Le nombre maximum de personnes est de 20.**

Un TSHM, un moniteur, assistés de 2 jeunes en petits jobs supervisent la fête pour gérer la sécurité, animer et veiller à son bon déroulement.

Quelques règles sont toutefois à respecter pour que le lieu soit convivial et accueillant :

- *Alcool, cigarettes et autres drogues sont interdits dans et aux abords du local*
- *Pas de bruit à l'extérieur*
- *Respect des lieux et des personnes, pas de violence physique ni verbale*
- *Les jeunes sont tenus de ne pas sortir de l'enceinte*

En cas de problèmes, les TSHM se réservent le droit de faire cesser la fête sans remboursement.

Les parents apportent la nourriture, les boissons, 15 mn avant le début de la fête. Un frigo est à disposition. Les parents ne peuvent être présents qu'en début et fin d'anniversaire.

Les TSHM se chargent de fournir de la vaisselle compostable et biodégradable, dans l'optique d'habitudes écoresponsables (assiettes, verres, serviettes, cuillères)

Le tarif est de CHF 140. – à régler le jour même : ceci inclut le salaire des deux jeunes en petits jobs dans le cadre de leur insertion professionnelle, ainsi que la vaisselle compostable.

En vous remerciant d'amener la somme exacte.

En cas d'annulation à moins de 48h à l'avance, nous nous verrons dans l'obligation de vous demander la totalité de la location.

Date : le _____

Signature des parents : _____